

# SCHEMAS DE DESSERTE DORDOGNE

Année de réalisation : 1994 à 2007

Durée de validité : Diagnostic à l'instant t

Organisme(s) en charge de l'élaboration : expert forestier B.Mares

Financeur : Conseil départemental 24

Diffusion : professionnels forestiers, mairies, SDIS, CD...

Format : papier

Territoire couvert : Département 24 en quasi-totalité

Communauté des Commune

- Du Pays Ribéracois
- Du Pays de Saint Aulaye
- Isle Double Landais
- De Montaigne Montravel et Gurson
- Drone et Belle
- Des Bastides Dordogne-Périgord
- Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède
- De Domme Villefranche du Périgord
- Sarlat-Périgord Noir
- Du Pays de Fénelon
- Du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort
- Du Périgord Nontronnais

Communauté d'Agglomération

- Bergeracoise
- Le Grand Périgueux

Type de propriété étudiée : Publique et Privée

Echelle de travail : Chaque piste a été relevée.

Cartographie 1/10 000 à 1/30 000

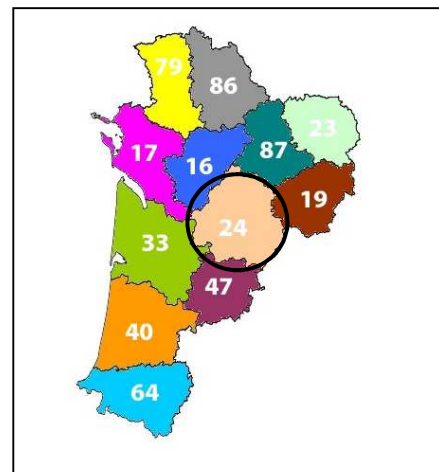
Animation : NON

Contenu :

Plusieurs schémas par massif puis synthèse départementale.

Les objectifs principaux de ces schémas sont les suivants :

- Allègement de la voirie communale goudronnée du trafic des camions forestiers par le report sur des pistes empierrées et sur la voirie départementale.
- Complétion du réseau de desserte et extension sur des massifs plus diffus.
- Définition des priorités par pistes sur un programme quinquennal.



Mise en place d'une concertation entre les acteurs forestiers et les communes pour l'élaboration d'un code de bonne conduite

Cartes avec état des lieux et besoins

Multifonctionnalité : NON

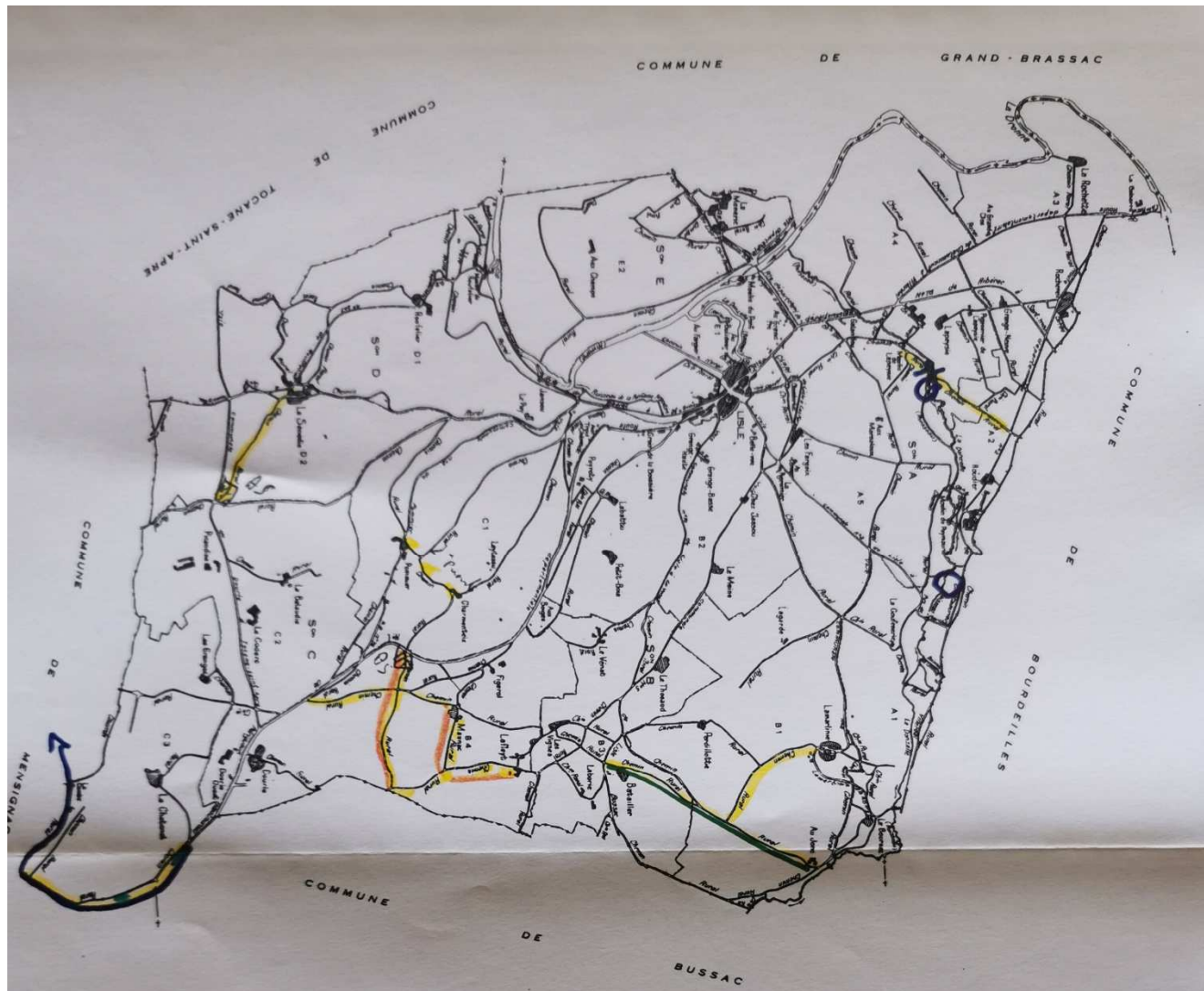
Taux de réalisation : NON

Cartographie des projets : OUI

Coûts : Oui, cependant ils sont aujourd'hui obsolètes.

### PRINCIPALES CONCLUSIONS

Lieu	Commune	Type	Distance
<b>Forêt de la Bessède et de la Communauté des Communes du Cadouin</b>		Existant	69,13 km
		Reprofilage	38,88 km
		Empierrement	50,km
		Aire de demi-tour	1 700 m <sup>2</sup>
<b>Massifs forestiers du Nord Périgueux</b>	C.A.P	A créer	57,22 km
	CC du Brântomois		81,74 km
	CC des Villages Truffiers		31,9 km
	CC du Pays Tibérien		41,2 km
	CC du Canton de Montagrier		20,15 km
	CC du Pays de Champagnac en PGD		31,97 km
<b>Massif forestier des coteaux du Périgord Noir</b>	Beygnac et Cezenac	Non revêtue	3,27 km
		Revêtue	5,73 km
	Bezenac	Non revêtue	1,735 km
		Revêtue	0,35 km
	Campagne	Non revêtue	2,58 km
		Revêtue	0,988 km
	Castelets	Non revêtue	7,445 km
		Revêtue	5,125 km
	La Roque Gageac	Non revêtue	2,88 km
		Revêtue	0,8 km
	Les Eyzies de Tayac	Non revêtue	4,78 km
		Revêtue	3,15 km
	Meyrals	Non revêtue	4,72 km
		Revêtue	2,64 km
	St André d'Allas	Non revêtue	4,22 km
		Revêtue	2,43 km
	St Vincent de Cosse	Non revêtue	2,435 km
		Revêtue	1,05 km
	Vezac	Non revêtue	3,93 km
		Revêtue	1,71 km
Vitrac	Non revêtue	2,59 km	
	Revêtue	1,45 km	
<b>Forêt du Landais</b>	Bosset	A créer	1 km
	Fraisse		0,35 km
	Le Fleix		1,535 km
	Les Lèches		1,540 km
	Monfaucon		0,33 km
	Prignonrieux		0,735 km
	St Géraud de Corps		2,65 km
	St Méard du Gurçon		0,55 km
	Saint Sauveur		1,45 km
	Minzac		1,8 km
	Beaupouyet		1,96 km
	Bosset		2,4 km
	Saint Georges de Blancaneix		4,6 km
	Saint Rémy sur Lidoire		1,12 km
Minzac	0,82 km		
<b>Pays de Villamblard</b>		A créer	1,83 km



**SCHEMA DE DESERTE  
DES MASSIFS FORESTIERS DU NORD PERIGUEUX**

**LEGENDE :**

- CHEMIN ACCESSIBLE POUR LES POMPIERS A AMELIORER
- CHEMIN D'EXPLOITATION A CREER EN 1<sup>ere</sup> PRIORITE
- CHEMIN D'EXPLOITATION A CREER EN 2<sup>eme</sup> PRIORITE
- CHEMIN DE DEPCI A CREER EN 1<sup>ere</sup> PRIORITE
- CHEMIN DE DEPCI A CREER EN 2<sup>eme</sup> PRIORITE
- CHEMIN DE RANDONNEE INSCRIT DANS LE P.O.I.P.R.
- EMPRUNTANT LA VOIRIE FORESTIERE OUVERTE DANS LE SCHEMA
- AIRE DE STOCKAGE
- DEMI-TOUR
- VOIRIE COMMUNALE DEGRADEE PAR LA TEMPERATURE
- POINT D'EAU DE DEPCI EXISTANT A AMELIORER
- ROUCHE D'INCENDIE
- BACNE D'INCENDIE
- ZONE FORESTIERE CLASSEE DANS UN P.O.S.

**LISLE  
(DORDOGNE)**

**TABEAU D'ASSEMBLAGE**

à l'échelle de 1/10.000

Cahiers n°142 pour 1328

M 0 2 0 0 4 LISLE T.A.

**Freins :**

- Manque d'animation pour le suivi et la réalisation des dessertes prioritaires.
- Données les plus récentes : 2007.
- Pas de cartographie numérique
- Fort morcellement suivant les massifs.
- Contrainte au niveau foncier et politique.

**Leviers :**

- Investissement dans de l'animation ponctuelle pour la réalisation des besoins prioritaires.
- Numériser les données papier
- Effectuer un recensement au niveau des zones prioritaires non desservies.